

Guide pratique

de l'Espace des parents

Le contrôle parental

En savoir +

orange™



Le contrôle parental : qu'est ce que c'est ?

Le contrôle parental est un système visant à encadrer la navigation Internet des enfants afin de les protéger. Il permet de :

- **filtrer les contenus illicites, choquants ou inappropriés** : charme, pornographie, violence, racisme, antisémitisme, drogue, fabrication d'arme, etc. ;
- **bloquer l'accès à certains sites Internet ou applications mobiles** suivant l'âge et la sensibilité de l'utilisateur ;
- **limiter l'accès** à des logiciels, des jeux, des chats, blogs ou forums, ou encore des téléchargements de vidéo et de musiques ;
- **empêcher la saisie d'informations personnelles de l'enfant** dans un formulaire ;
- **fixer des plages horaires d'utilisation** :
 - de la connexion Internet ;
 - des réseaux sociaux, téléchargements, jeux vidéo en ligne, ou messageries instantanées ;
 - de l'écran.
- **consulter l'historique** des sites visités.

Les restrictions possibles

Selon le système employé :

- ▶ tranches d'âge (-10, -12, -16 et -18 ans)
- ▶ mots clés interdits (ex : « X », « bombe »)
- ▶ listes de sites interdits (« listes noires »)
- ▶ listes des sites autorisés (« listes blanches »)
- ▶ temps maximales d'utilisation ou de plages horaires interdites
- ▶ la fiche d'identité de l'utilisateur permettant par exemple de modifier automatiquement certaines données si l'enfant tente de les rentrer dans un formulaire.

L'efficacité du contrôle parental dépend de son paramétrage et des restrictions choisies.

Le contrôle parental : l'outil d'aide indispensable

Guide pratique
de l'Espace des parents

Sans remplacer la surveillance et l'éducation, le contrôle parental peut aider votre enfant à :

- ▶ **surfer tranquille** : l'enfant ne sera pas dérangé ni perturbé par des publicités, images, textes ou vidéos aux contenus inadaptés à son âge et à sa sensibilité ;
- ▶ **surfer en sécurité** : l'enfant ne sera pas exposé à des informations préjudiciables (ex: désinformation, prosélytisme, haine, incitation aux jeux et paris en ligne) ;
- ▶ **éviter les erreurs** : l'enfant ne sera pas tenté de cliquer à chaque sollicitation, ce qui peut parfois conduire à des achats non souhaités ou des téléchargements illégaux ;
- ▶ **protéger sa vie privée** des tentatives de récupération de ses données personnelles à des fins malveillantes ou commerciales.
- ▶ **préserver son sommeil** : utile par exemple pour que les enfants ne soient pas tentés de jouer, discuter ou surfer sur Internet la nuit.

Il existe un contrôle parental pour :

- ▶ les ordinateurs équipés de Windows Vista, 7, 8,10 et Mac OS (Apple)
- ▶ le mobile et la tablette
- ▶ la TV d'Orange
- ▶ les consoles de jeux nouvelles génération (ex : 3Ds, Wii, PS4, Xbox One, PSP)
- ▶ les moteurs de recherche Internet ou vidéo (fonction filtre parental)

N'hésitez pas à en installer un contrôle parental sur chacun des écrans qu'il utilise. Ils sont gratuits et faciles à mettre en place.

L'arrivée des écrans dans les foyers ont bousculé les habitudes. Les enfants s'y mettent de plus en plus jeunes notamment pour jouer ou pour des travaux scolaires.

Or, les univers colorés et enfantins d'applis ou de portails cachent parfois des contenus totalement inadaptés aux enfants.

Protégez votre enfant sur Internet :

- ▶ Créez une session utilisateur pour chaque membre de la famille et installez un contrôle parental sur la session des plus jeunes.
- ▶ Vérifiez l'activation des filtres parentaux sur les moteurs de recherche les plus utilisés par la famille.
- ▶ Guidez votre enfant dans de ses 1eres utilisations et restez près des plus jeunes lorsqu'ils jouent, visionnent des vidéos ou font des recherches sur Internet. Cela vous permettra de garder un œil sur les contenus qu'ils peuvent être amenés à voir et d'en parler avec eux.
- ▶ Accompagnez-les en fixant des règles d'usage, adaptées à chaque enfant en fonction de ses besoins réels et de sa maturité.

Nos astuces:

- ▶ Vous pouvez aussi définir depuis votre box Internet des plages horaires de connexion pour chaque appareil multimédia auquel vos enfants ont accès (ordinateur, smartphone, console de jeux, tablette, etc.) pour encadrer leurs heures de connexion.
- ▶ Pour vous aider, consultez les guides pratiques Pas à pas relatifs à l'installation et l'activation des contrôles parentaux sur les écrans.

Un dernier conseil ?

Certains outils de contrôle parental fonctionnent uniquement sur un type de réseau Internet (fixe, mobile ou Wi-Fi).
Si vous vous connectez par un autre réseau, le contrôle parental ne fonctionnera plus.

Pour en savoir plus :
espacedesparents.fr

